

Les actions de solidarité et de sauvetage

Si une partie de la population française est indifférente au sort des Juifs, si certains s'engagent dans une déshonorante collaboration, d'autres les aident en leur trouvant des abris, en fabriquant des faux papiers, en leur faisant passer la ligne de démarcation.

Parmi ces anonymes qui soutiennent moralement et matériellement les Juifs persécutés, des habitants du 18^e arrondissement ne cachent pas leur hostilité envers le régime de Vichy. Dans les écoles, très peu de maîtres acceptent de se plier aux directives antisémites de l'Allemagne et du gouvernement de Vichy. À quelques exceptions près, la mise au ban de la société des enfants juifs ne rencontre que peu d'échos dans les classes. En zone occupée, le port de l'étoile jaune le 7 juin 1942 dès l'âge de 6 ans s'accompagne d'une réaction de rejet émanant de nombreux écoliers non-juifs et des professeurs et directeurs d'école. Des jeunes non-juifs âgés de quinze ans manifestent leur opposition en arborant des étoiles sur lesquels ils ont inscrit « swing » ou « zazou ». Ils sont arrêtés pour port d'étoiles détournées et internés dans le camp de Drancy comme « Amis des Juifs ».

Des enfants juifs du 18^e trouvent refuge, avec ou sans leur famille, chez des personnes non juives. Le plus souvent, ils vivent sous une fausse identité, sans nouvelles de leurs parents. La plupart d'entre eux ont quitté Paris, pris en charge par des particuliers ou des réseaux de sauvetage. Après la guerre, les familles ont à cœur de remercier et d'honorer ces personnes qui les ont protégées et leur font attribuer la médaille et le diplôme de Justes parmi les Nations. À ce jour, le 18^e arrondissement de Paris compte 24 Justes parmi les Nations. Ce titre représente la plus haute distinction civile de l'État d'Israël.



Médaille des Justes
parmi les Nations.

© Yad Vashem -
Institut International pour
la Mémoire de la Shoah



© Yad Vashem - Institut International
pour la Mémoire de la Shoah

Suzanne Spaak

En 1942, Suzanne Spaak, fille d'un banquier belge vivant à Paris offre ses services à un mouvement de résistance du nom de Mouvement National Contre le Racisme (MNCR) afin de lutter contre le nazisme. Le 15 février 1943, elle participe à une opération de sauvetage initiée par le pasteur Paul Vergara et Marcelle Guillemot, Directrice du Centre médico-social de la Clairière. Cette opération permet de conduire clandestinement soixante trois enfants de l'orphelinat de la rue Lamarck en lieu sûr. Suzanne Spaak abrite certains des enfants chez elle jusqu'à ce qu'ils soient tous placés chez des personnes prêtes à les recueillir. En octobre 1943, elle est arrêtée par la Gestapo. Avant son incarcération, elle a la présence d'esprit de remettre la liste des enfants juifs et leurs adresses à un camarade de la résistance, sauvant ainsi les enfants. Le 12 août 1944, moins d'une semaine avant la libération de Paris, elle est assassinée par les nazis. Le 21 avril 1985, Yad Vashem décerne à Suzanne Spaak le titre de Juste parmi les Nations.



© DR

Justine Mayeur (1907-2006)

Infirmière en chef de l'hôpital pour enfants Bretonneau, elle a soigné et permis, avec les réseaux de résistance, de cacher des enfants juifs du 18^e. Résistante, elle fut la première maire adjointe communiste du 18^e à la libération de Paris.



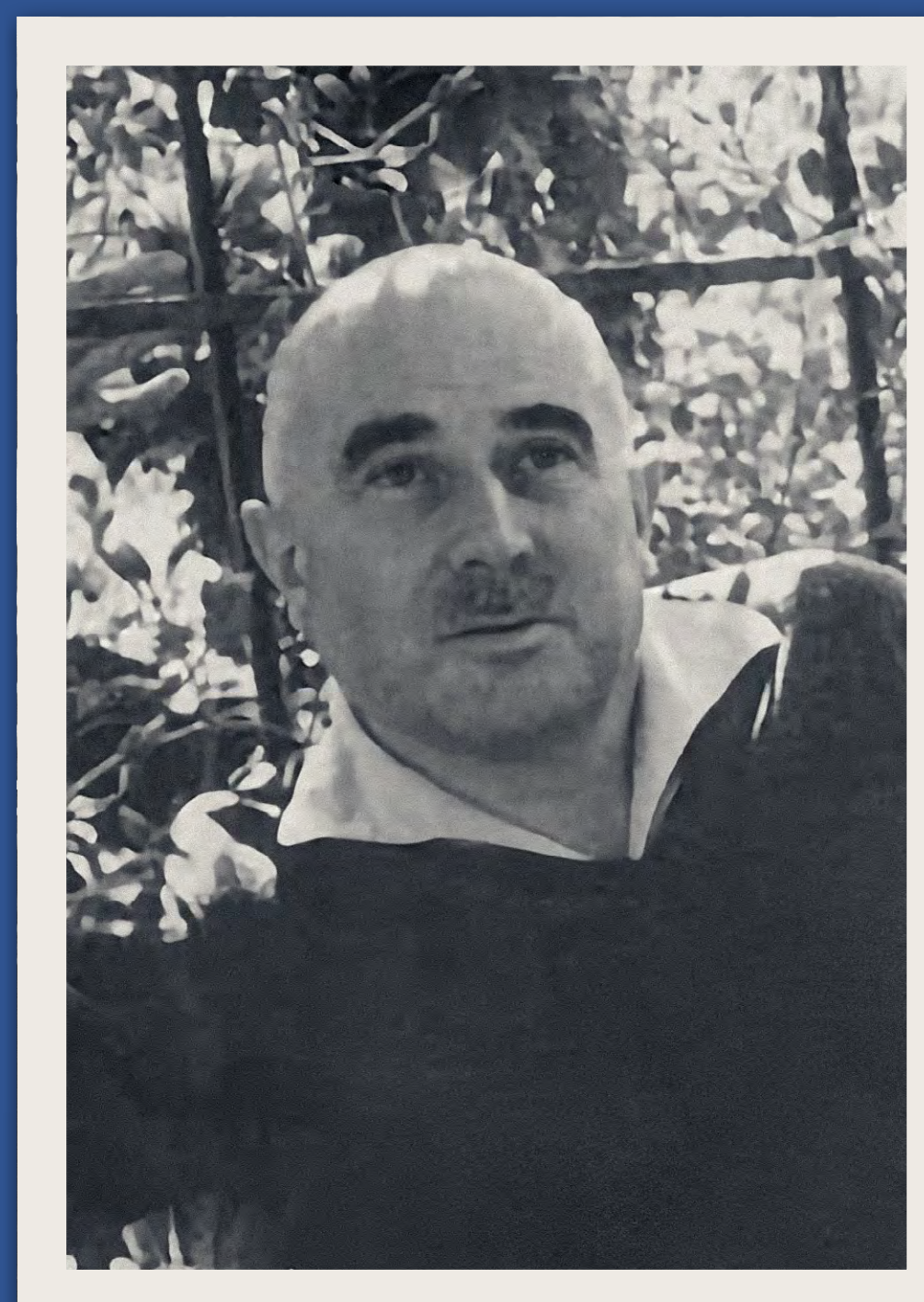
© Document Cédric GRUAT

Étoile avec l'inscription « Auvergnat », portée par Henri Muratet au moment de son arrestation rue de Clignancourt, dans le 18^e, le 7 juin 1942. En 1942, Henri est un architecte de 30 ans vivant à Saint-Ouen. Arrêté, il est interné trois mois à Drancy comme « Ami des Juifs ».

Plaque située
au 127 rue Marcadet
(siège de la Maison Verte).



Alain Wos © AMEJD 18



© DR

Le pasteur
Jean Jousselein
en 1988.